



NOTE D'INFORMATION

n° 25.01 – Janvier 2025

Taille des classes du premier degré : une huitième année de baisse consécutive dans les écoles publiques

► À la rentrée 2024, la taille des classes du premier degré continue de diminuer dans les écoles publiques, que ce soit au niveau préélémentaire ou élémentaire. Cette tendance est particulièrement marquée depuis 2017, à la suite de la mise en œuvre des dédoublements de classes en éducation prioritaire. Le déclin démographique contribue également à cette réduction.

Ces mesures, qui ont d'abord concerné les classes de CP-CE1, puis, depuis la rentrée 2020, les grandes sections de maternelle, n'ont pas retiré de moyens aux autres niveaux. Elles n'ont pas non plus été réalisées aux dépens des écoles rurales ou urbaines hors éducation prioritaire, dont le nombre d'élèves par classe diminue également. Par ailleurs, le plafonnement à 24 du nombre d'élèves par classe en grande section, CP et CE1 sur l'ensemble du territoire, amorcé en 2020, participe aussi à la diminution de la taille des classes.

Ministère de l'Éducation nationale
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteur : Franck Évain, DEPP-B3
Édition : Johanna Sztanke
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632



**21,5 élèves
par classe**
en préélémentaire
public

- 3,0 élèves
depuis 2015

**20,9 élèves
par classe**
en élémentaire
public

- 2,6 élèves
depuis 2015

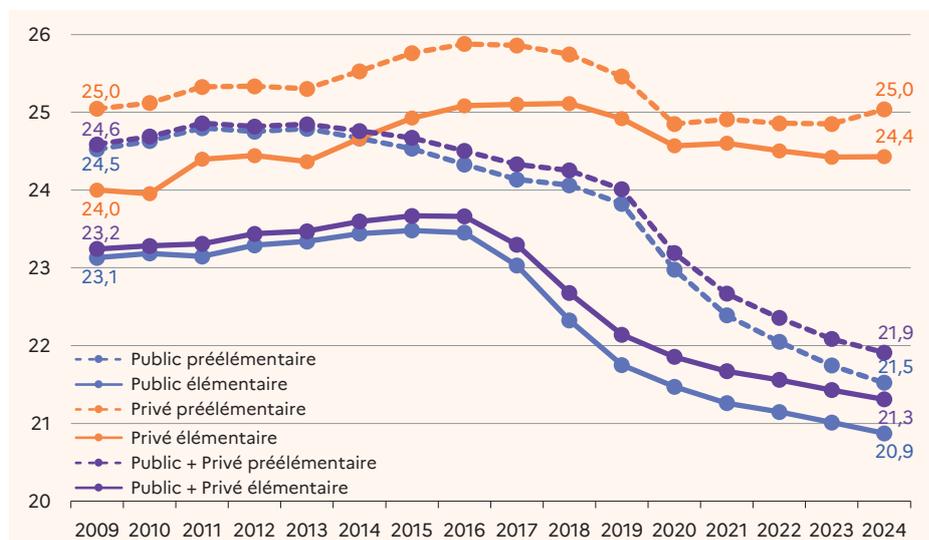
► À la rentrée 2024, les classes de niveau préélémentaire (maternelle) des écoles publiques accueillent en moyenne 21,5 élèves, et celles de niveau élémentaire (du CP au CM2) 20,9 élèves **figure 1**.

Dans les écoles privées sous contrat, ces classes sont plus chargées, avec respectivement 25,0 et 24,4 élèves en moyenne. Après une forte augmentation entre 2013 et 2016, la taille des classes du secteur privé a décliné jusqu'en 2020 et se stabilise depuis.

Huit années consécutives de baisse dans les écoles publiques

Dans les écoles publiques, la tendance jusqu'en 2016 était à une légère augmentation de la taille des classes de niveau élémentaire et à une baisse progressive de la taille des classes de niveau préélémentaire. Depuis la rentrée 2017, la dynamique s'inverse en élémentaire, tandis que la baisse s'est intensifiée dans le préélémentaire à partir de 2019. La rentrée 2024 s'inscrit dans le prolongement de cette tendance à la baisse.

1 Évolution du nombre d'élèves par classe entre 2009 et 2024, selon le secteur et le niveau



Champ : France, écoles publiques et privées sous contrat, hors ULIS (voir « définitions » en ligne).
Source : DEPP, base Diapre (rétropolé à partir de la BCP pour les années 2009 à 2012).

Cette diminution dans les écoles publiques s'explique principalement par les mesures successives de dédoublements de classes, mises en œuvre depuis 2017. En effet, pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, les classes de CP en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) ont été dédoubleées à la rentrée 2017. Ce dispositif a été élargi aux classes de CP en REP et de CE1 en REP+ à partir de septembre 2018, et aux classes de CE1 en REP en 2019. Depuis 2020, c'est au tour des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire d'être dédoubleées.

Après les CP et les CE1, la taille des classes de grande section diminue en éducation prioritaire, sans pénaliser les autres niveaux...

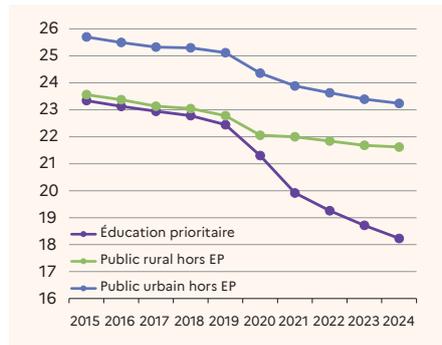
L'effet de ces mesures apparaît dans l'évolution des tailles des classes de CP et de CE1 entre 2015, date de la dernière refonte de l'éducation prioritaire, et 2024 (voir méthodologie en ligne). En 2015, la taille moyenne des classes de CP en REP+ était de 21,7 élèves. Elle est de 12,7 élèves en 2024 (voir figures 4.1 et 4.2 en ligne). Le constat est similaire en REP et pour les classes de CE1. Si les classes de grande section de maternelle accueillent toujours plus d'élèves que celles de CP et de CE1, leur taille moyenne est de 14,5 élèves en REP+ à la rentrée 2024 contre 23,6 élèves en 2015. L'une des interrogations qui ont accompagné le dédoublement des classes était de savoir si cette mesure, bénéfique pour les élèves concernés, allait être mise en place au détriment des élèves des autres niveaux. Il apparaît au contraire qu'en éducation prioritaire, la taille des classes diminue quel que soit le niveau. En CE2, notamment, les classes se sont allégées de plus de deux élèves en REP entre 2015 et 2024. Les moyens mis à disposition des directeurs d'école leur ont donc permis de réaliser des aménagements profitables aux autres élèves.

... ni les autres territoires

Une autre question soulevée par la mise en place des dédoublements en éducation prioritaire est celle de leur éventuel effet sur les autres territoires, en particulier les zones rurales. À la rentrée 2024, 20 000 écoles publiques sont implantées dans des communes rurales. Sous l'angle de la taille des classes, ces écoles ne semblent pas avoir été désavantagées par les mesures prises pour l'éducation prioritaire. Dans les classes de niveau préélémentaire, la tendance est partout à la baisse. Le nombre

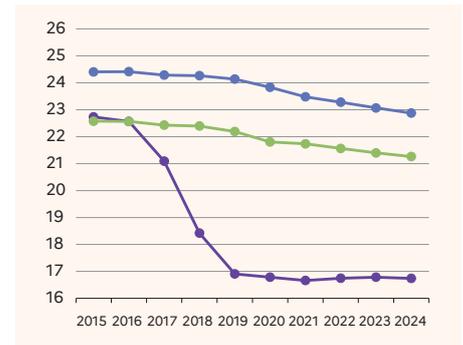
2 Évolution du nombre d'élèves par classe dans les écoles publiques

2a Classes de niveau préélémentaire



Champ : France, écoles publiques, classes de niveau préélémentaire, hors ULIS.
Source : DEPP, bases Diapre 2015 à 2024.

2b Classes de niveau élémentaire



Champ : France, écoles publiques, classes de niveau élémentaire, hors ULIS.
Source : DEPP, bases Diapre 2015 à 2024.
Réf. : Note d'Information, n° 25.01. DEPP

3 Évolution du nombre d'élèves et du nombre de classes dans les écoles publiques

		Nombre d'élèves			Nombre de classes		
		2015	2024	Évolution (en %)	2015	2024	Évolution (en %)
Préélémentaire	Éducation prioritaire	467 551	421 577	- 9,8	20 032	23 126	15,4
	Public rural hors EP	653 280	557 983	- 14,6	27 726	25 809	- 6,9
	Public urbain hors EP	1 122 030	998 853	- 11,0	43 658	42 986	- 1,5
Élémentaire	Éducation prioritaire	691 238	680 751	- 1,5	30 410	40 660	33,7
	Public rural hors EP	1 109 618	990 536	- 10,7	49 152	46 588	- 5,2
	Public urbain hors EP	1 788 813	1 710 467	- 4,4	73 305	74 772	2,0

Champ : France, écoles publiques, hors ULIS.
Source : DEPP, bases Diapre 2015 et 2024.

Réf. : Note d'Information, n° 25.01. DEPP

moyen d'élèves par classe était de 23,6 dans le rural hors éducation prioritaire en 2015 ; il est de 21,6 en 2024 (voir figure 2a). La tendance est la même dans les écoles urbaines hors éducation prioritaire. Dans les classes de niveau élémentaire, la différence entre les écoles appartenant à l'éducation prioritaire et les autres est davantage marquée. Mais l'évolution est également à la baisse hors éducation prioritaire, avec une taille moyenne qui passe de 22,6 à 21,3 dans le rural (voir figure 2b). Pour les écoles publiques hors éducation prioritaire, situées dans des communes urbaines, la diminution du nombre d'élèves par classe est du même ordre de grandeur : - 1,5 entre 2015 et 2024.

Dans le rural, le déclin démographique explique la diminution de la taille des classes

Dans les territoires ruraux, la conjoncture démographique explique la réduction du nombre d'élèves par classe. Entre 2015 et 2024, les écoles publiques rurales se sont en effet dépeuplées de 95 000 élèves de niveau préélémentaire et 119 000 élèves de niveau élémentaire, soit un recul de respectivement 14,6 % et 10,7 % des effectifs (voir figure 3). Au cours de la même période, le nombre de classes a également diminué, mais dans des proportions moindres (- 6,9 % et - 5,2 %). La baisse plus rapide du nombre d'élèves que du nombre de classes a logiquement permis

de scolariser les élèves dans des classes moins chargées.

Dans les écoles publiques urbaines hors éducation prioritaire, on compte également moins d'élèves en 2024 qu'en 2015 (- 6,9 %, préélémentaire et élémentaire confondus), et le nombre de classes est en légère hausse (+ 0,7 %), ce qui explique là aussi la réduction de leur taille.

Un processus qui arrive à son terme

Outre le dédoublement des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire, une autre mesure a été amorcée en 2020 : le plafonnement à 24 élèves par classe en grande section, CP et CE1 sur l'ensemble du territoire.

En 2024, dans les écoles publiques, 85 % des classes accueillant au moins un élève de grande section, 95 % de celles accueillant au moins un élève de CP et 91 % des classes accueillant au moins un élève de CE1 comptent 24 élèves ou moins. À la suite des dédoublements en éducation prioritaire, ces proportions sont en forte augmentation par rapport à 2015 dans les écoles publiques (voir figures 5a, 5b et 5c en ligne). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 25.01, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/notes-d-information](https://www.education.gouv.fr/notes-d-information)